Image not found or type unknown

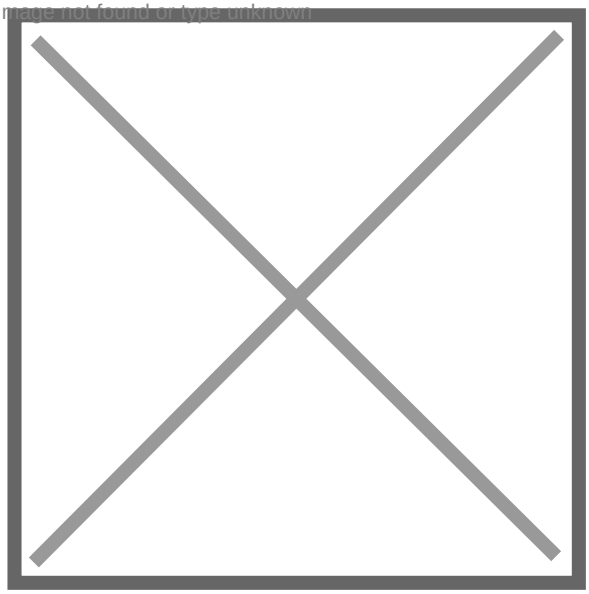

Urgent rétractation dlt, vendeur de liste immobilière, svp

Par **adélie**, le **07/07/2009** à **12:02**

Bonjour,
jai signé et payé hier soir un contrat intitulé "convention de diffusion" avec DLT, direct location, un vendeur de liste. L'annonce qui nous intérréssait en particulier s'est avéré inexacte (appartement déjà loué). Les autres ont bcp de défauts, les propiétaires nous envoie souvent vers d'autres appartements qui ne sont pas dans les listes fournies. J'aurai vraimment voulu savoir si il existe un délai de rétractation et comment faire pour me faire rembourser?? le chèque n'ayant pas été encaissé puis-je y faire opposition?? merci bcp!

Par **miettouille**, le **21/07/2009** à **22:54**

bonsoir!
as tu eu une solution? trouvé des réponses...
j'ai souscris il y a moins de5h un contrat chez hastia, et je ne sais pas comment le résilier, et je n'ai pas osé arrêté le virement!...
help, si tu as une idée!
merci beaucoup
bonne fin de soirée

Par **carambar33**, le **09/10/2012** à **13:36**

Bonjour,

Je suis actuellement dans le même cas que toi... As-tu fait opposition au chèque? Si oui quels ont été les risques?

Merci de me répondre, je vais sans doute faire opposition face à cette arnaque de DLT.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés